

ce programme fut signé le 17 décembre; on avait déjà pris les dispositions nécessaires à sa mise en œuvre (voir p. xxix).

Au point de vue économique, l'organisation a procédé avec non moins de célérité. Les plans dressés à cette époque étaient basés sur la perspective d'une guerre de trois ans et sur le fait que la puissance économique pourrait bien devenir le facteur le plus important de la victoire; c'est pourquoi, la création d'un organisme économique de guerre efficace devint une partie essentielle de l'effort de guerre. Ce sujet est étudié en détail aux pp. xxxii-xxxviii.

Les divers organismes économiques, ajoutés aux organismes intérieurs et auxiliaires dont ils ont déterminé la création, ont facilité le passage sans heurt d'une économie de temps de paix à une économie de temps de guerre. Cette transition a été marquée par une rapide expansion économique jusqu'au mois de janvier, laquelle n'a souffert que d'un recul de peu d'importance au cours des deux ou trois mois suivants malgré le déclin relativement violent constaté aux Etats-Unis.

Lorsque le Parlement fut convoqué de nouveau pour le 16 mai, la guerre avait déjà pris une tournure nouvelle et beaucoup plus active. L'Allemagne avait réussi en avril à envahir le Danemark et la Norvège et, le 10 mai, commençait son "blitzkrieg" contre la Hollande, la Belgique, le Luxembourg et la France. La Hollande fut conquise et la veille de l'ouverture du Parlement, les Allemands avaient déjà pénétré en France. En face de la nouvelle situation, le Parlement agit promptement. Un crédit de guerre de \$700,000,000 fut la première mesure adoptée. A la lumière de l'expérience et de la nécessité, les pouvoirs du Ministre des Munitions et des Approvisionnements furent révisés et étendus. Le 20 mai, le Premier Ministre annonça entre autres changements que la deuxième division serait envoyée outre-mer le plus tôt possible, qu'un corps canadien serait formé sur place et qu'une troisième division serait organisée. Un Ministre de la Défense Nationale pour l'Air fut nommé. Il fut décidé ensuite de recruter sans délai certaines unités d'une quatrième division et d'organiser à même les vétérans de la guerre de 1914-18 une garde nationale pour le Canada. A la suite de ce qui s'était passé en Norvège et dans les Pays-Bas, on prit des précautions additionnelles pour faire face aux dangers de sabotage et de trahison. Les éléments dangereux et subversifs de la population furent mis sous arrêt et internés. La demande fortement accrue d'approvisionnement et d'armements en Grande-Bretagne et en France exerça une influence importante sur la situation de nos approvisionnements de même que sur l'entraînement. Les commandes d'équipement et de munitions des Alliés s'accéléchèrent fortement. Les armées canadiennes auraient besoin en outre d'approvisionnements encore plus considérables dont une bonne partie qui venait normalement de la Grande-Bretagne devrait être trouvée ailleurs. Tous les avions, les armements et les munitions dont on pouvait disposer furent envoyés au Royaume-Uni en réponse à ses demandes pressantes. En conséquence, le Ministère des Munitions et des Approvisionnements recourut à diverses mesures spéciales pour augmenter les commandes et activer la production. La diversion d'armements et d'hommes en Grande-Bretagne nécessita des changements dans le programme d'entraînement aérien. Il fut annoncé cependant que la construction d'aérodromes et autres ouvrages connexes au Canada serait intensifiée.

La guerre fut déclarée à l'Italie lorsque celle-ci la déclara au Royaume-Uni et à la France. Le point culminant de l'action législative fut la présentation et l'adoption, au cours de la troisième semaine de juin, de la loi de mobilisation des ressources nationales, autorisant le Gouverneur en Conseil à requérir que "des personnes se mettent, avec leurs services et leurs biens, à la disposition de Sa Majesté pour le